



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

Aveyron, Millau**JMB Immobilier****« Coup de cœur » de la 1^{ère} édition des Trophées FNAIM VIP 2015
pour la rénovation énergétique d'une copropriété**

11 Janvier 2016



JBM Immobilier a conduit un projet de rénovation énergétique sur une copropriété de 20 logements construite en 1972, et située en zone rurale. Un chantier qui s'est échelonné d'octobre 2014 à septembre 2015.

Pour ce projet, l'agence a établi le montage financier, en mobilisant l'ensemble des dispositifs possibles : crédit, certificats d'économies d'énergie, éco-chèque, ANAH, aides des caisses de retraite, TVA à taux réduit. Les travaux ont porté sur l'isolation des combles et celle des murs par l'extérieur, remplacement des menuiseries par double vitrage, l'installation d'une ventilation hybride hygroréglable, la réfection de la chaudière avec un système à condensation, et celle de la colonne montante. L'ensemble des gains énergétiques s'élève à 45% et assure des performances proches des immeubles neufs.

Suite à l'initiative de Jean-Michel Baumevielle, directeur de l'agence, le Directeur général des services du Parc Régional des Causses, a décidé d'ouvrir le processus d'aides publiques à la réalisation de diagnostics énergétiques à des petites copropriétés de moins de 50 lots. Plusieurs conseils syndicaux s'intéressent aujourd'hui à cette rénovation.

Jean-Michel Baumevielle mène actuellement une réflexion sur une stratégie de production d'énergie durable et positive pour les copropriétés disposants d'espaces valorisables (comme les toits-terrasses).

Quatre lauréats et deux mentions spéciales

En créant ces Trophées, décernés lors du Congrès National, l'objectif de la FNAIM était simple : il s'agissait avant tout de valoriser le rôle des professionnels de l'immobilier, que ce soit dans le métier de la transaction, de la location/gestion ou encore du syndic de copropriété.

Parmi les critères retenus par le Comité de sélection^(*) dans le cadre de l'étude des dossiers des candidats figurent : la capacité d'innovation, l'action illustrant l'engagement de la FNAIM « Agir pour le logement » ou encore les services des professionnels envers leur clientèle.

Le Comité, en partenariat avec *Le Journal de l'Agence*, a, par ailleurs, récompensé :



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 0221-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

- Nice, Groupe Lafarge Transactions, Trophée Innovation
- Paris, Agence Lodgis, Trophée Location/Gestion
- Rueil-Malmaison, l'Agence Immédiat, Trophée « Agir pour le logement »
- Rixheim, Agence 2mm, Trophée Copropriété
- Challans, Vrignaud & Biron Immobilier, « coup de cœur »

Les Trophées récompensent les professionnels de l'immobilier, qu'ils soient adhérents ou non de la Fédération.

(*) Composition du Comité de sélection des Trophées 2015 : Éric ALLOUCHE, Directeur exécutif du réseau ERA Immobilier ; Ariane ARTINIAN, rédactrice en chef du Journal de l'Agence ; Brice CARDI, Président Directeur général du réseau L'Adresse ; Philippe TABORET, Directeur général adjoint de CAFPI ; et pour la FNAIM, Jean-François BUET, Président ; Jacky CHAPELOT, Président adjoint et François MOERLEN, Administrateur.

CONTACT

JMB Immobilier

Jean Michel Baumevieille

48 place Frédéric Bompaire

12100 Millau

Tél : 05.65.60.15.85

Email : jmb.immobilier@wanadoo.fr

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Toutes les informations sur la FNAIM](#)

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

